le Grand Clermont
phénomène actif

La métropolisation en marche

Dossier de presse
24 mai 2012

www.legrandclermont.com

Sommaire

Sujet 1 : Un site Internet métropolitain et proche des gens

1. **Le Grand Clermont, une ambition métropolitaine** p 3
2. **Changer le regard sur le Grand Clermont** p 3
3. **Au service des politiques d'accueil** p 4
4. **Rendre les citoyens acteurs de leur territoire** p 4
5. **Les rubriques du site Internet** p 5
   - La page d'accueil p 5
   - La rubrique « LE GRAND CLERMONT » p 5
   - La rubrique « S'INSTALLER » p 6
   - La rubrique « AGIR » p 6
   - La rubrique « SCOT » p 7
6. **Premières réactions** p 7

Sujet 2 : Un Conseil de développement renouvelé

1. **Du chemin parcouru** p 8
2. **Une nouvelle page d'histoire à écrire** p 9
3. **Les nouvelles perspectives du Conseil de développement** p 10

Contacts presse :
LE GRAND CLERMONT
Vanessa LUCIANI
Anne-Lise PLANCOULAINE
Tél : 04 73 25 01 16
direction@legrandclermont.fr
accueil@legrandclermont.fr

Un site Internet métropolitain et proche des gens

1. Le Grand Clermont, une ambition métropolitaine

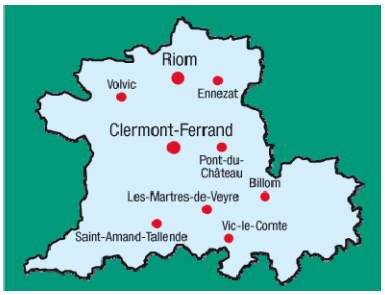

Le Grand Clermont : d'un développement atypique…
Le Grand Clermont a suivi une trajectoire de développement singulière, un peu en marge de celle des autres métropoles françaises. Une récente publication universitaire, élaborée sous la direction du Professeur CHIGNIER-RIBOULON, indique que « Clermont est la principale chance de l'Auvergne à l'échelle inter-régionale. Elle seule peut capter de grands équipements (le TGV) et être équipée pour jouer un rôle à l'échelle nationale ». Mais pour cela, il lui faut accélérer sa politique « de positionnement et de modernité », […] pour rejoindre les métropoles de demain. »

… à l'ambition d'un développement harmonieux
Le Grand Clermont souhaite donc se démarquer dans le concert des métropoles de 300 000 à 600 000 habitants. Pour cela, il lui faut relever le défi démographique pour renforcer ses fonctions métropolitaines et maintenir son rôle de locomotive, au bénéfice de toute l'Auvergne. Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) vise une augmentation de la population du Grand Clermont de 50 000 habitants d'ici 2030.

Or, une telle ambition s'anticipe en tout point : dans les politiques d'habitat, de déplacement, d'équipements, de services... Elle s'anticipe aussi en matière de stratégie de communication.

2. Changer le regard sur le Grand Clermont

Dès 2008, le Grand Clermont s'engage dans une stratégie de communication pour renverser la posture du « vivons heureux, vivons cachés » et l'image perçue « des grands espaces vierges ». Il s'agissait par une charte graphique, un logo et une posture décalée de casser les codes et créer un nouvel élan.

L'objectif est alors double. Il s'agit de **redonner en interne une estime de soi**, renforcer le sentiment d'appartenance et de **confiance en ce territoire**, faire émerger une **ambition collective** et **mobiliser les habitants**. En externe, la stratégie cherche à renouveler les codes de communication, **transformer l'image perçue du territoire et séduire de futurs Grands Clermontois**.

Par ailleurs, la mondialisation, la spécialisation des territoires, les stratégies de séduction développées par d'autres villes ou territoires (Only lyon, Les fous de Nantes, Aisne it's open,…) poussent le Grand Clermont à se positionner en terme d'image. Emerger ou décliner, c'est bien ce qui se joue.

La modification du rapport à l'espace, la dématérialisation du lien social, l'individualisme… poussent le Grand Clermont à donner du sens à son projet et à le faire partager. Il s'agit ainsi de **conquérir** et de **fidéliser** les nouveaux habitants et entreprises potentiels.

Ces objectifs n'ont rien perdu de leur sens. Ils restent plus que jamais d'actualité.

3. Au service des politiques d'accueil

L'attractivité dépendra, demain plus qu'aujourd'hui, de la capacité qu'auront les territoires métropolitains **à offrir un cadre de vie agréable à leurs résidents et à le faire savoir**.

Le Grand Clermont s'est doté en juillet 2010 d'une cellule d'accueil et d'accompagnement des nouveaux arrivants. Elle se donne pour ambition de trouver des réponses aux problématiques identifiées par les entreprises en matière de recrutement de salariés, à savoir :

> l'emploi du conjoint chez les couples nouvellement installés ;
> la difficulté de recruter certains profils (dont cadres) pour les entreprises locales ;
> le déficit d'image du territoire.

Communes et intercommunalités s'organisent de leur côté pour faire du Grand Clermont **une terre d'accueil**.

Aussi, il devenait incontournable d'adapter le site Internet du Grand Clermont à cette dynamique métropolitaine en le rendant plus visible sur la toile et en renforçant son rôle de vitrine du territoire. Il devenait également nécessaire d'intensifier le dialogue avec les habitants actuels et futurs, notamment en positionnant le Grand Clermont sur les réseaux sociaux.

De même, le Grand Clermont a choisi d'inscrire sa communication dans les pas « d'Auvergne Nouveau Monde ». Il importe que la dimension métropolitaine prenne toute sa place dans cette démarche régionale inédite, qui vise à fédérer l'ensemble des acteurs de la région (institutionnels et privés) autour d'une marque partagée, donc à véhiculer des messages coordonnés à l'extérieur de l'Auvergne.

4. Rendre les citoyens acteurs de leur territoire

L'avenir du Grand Clermont ne peut se construire sans la participation active de ses habitants.

Aussi, il était primordial de concevoir un site Internet interactif. Les citoyens ont la possibilité de poster des vidéos, des témoignages, des photos ou des commentaires. Il s'agit de recréer une grande place de village où tous les Grand Clermontois peuvent faire valoir leurs points de vue et leurs idées. Ils sont évidemment les meilleurs ambassadeurs du Grand Clermont auprès de nouveaux arrivants potentiels. Beaucoup agissent à leur échelle pour une métropole innovante, vivante et durable. Il importe de partager toutes les astuces, les bonnes pratiques et les idées innovantes.

Le nouveau site internet souhaite également mettre en scène des personnalités et des citoyens, qui s'illustrent par leurs projets, leurs pratiques éco-citoyennes, solidaires,… mais aussi par leurs témoignages sur le territoire qu'ils habitent et font vivre.

5. Les rubriques du site Internet

La page d'accueil

Changer le regard sur le territoire des habitants actuels et potentiels passe par une mise en lumière de l'effervescence qui existe sur ce territoire : évènement majeurs culturels et sportifs, l'actualité R & D, l'innovation… C'est ce à quoi s'emploie la page d'accueil.

D'une façon globale, le Grand Clermont a misé sur des contenus attractifs, accessibles à tous les publics, des actualités et des messages forts. Il a souhaité que son nouveau site internet soit moderne, chaleureux et convivial. Il s'agit d'être proche des internautes tout en proposant un design à la hauteur d'une métropole.

La rubrique « LE GRAND CLERMONT »

Pour attirer et changer le regard sur le Grand Clermont, encore faut-il le connaitre, en appréhender sa diversité et ses nombreuses richesses.

Cette rubrique est une invitation à la découverte du territoire par des textes dynamiques, illustrés par de nombreuses photos, ainsi qu'une carte des 10 intercommunalités qui composent le Grand Clermont. Les deux Parcs Naturels Régionaux sont également à l'honneur ; une façon de montrer la riche palette environnementale, paysagère, économique, culturelle et sportive qu'offre le Grand Clermont.

Enfin, le Syndicat Mixte Le Grand Clermont est également « décrypté », pour que les internautes puissent en comprendre le fonctionnement, les grands projets et connaitre les élus et les techniciens qui le font vivre.

La rubrique « S'INSTALLER »

Cette rubrique constitue le « cœur » du dispositif d'accueil. Elle vise à inciter des nouveaux habitants potentiels à s'installer durablement sur le territoire, grâce à « 5 bonnes raisons de choisir le Grand Clermont », des témoignages de nouveaux arrivants installés, et surtout des informations pratiques pour s'installer et mieux connaître l'offre du territoire.

De plus, dans le cadre de la cellule d'accueil de nouvelles populations du Grand Clermont, un « portail web » a été créé pour rassembler de façon organisée des ressources et informations utiles à tout nouvel arrivant : emplois, entreprises qui recrutent, évènements et vidéos du territoire,…

Enfin, un formulaire de contact permet à tout nouvel arrivant potentiel de prendre contact avec la chargée d'accueil nouvelles populations, qui l'accompagne (lui et sa famille) dans son projet de vie et professionnel pour lui faciliter son intégration sur le territoire.

La rubrique « AGIR »

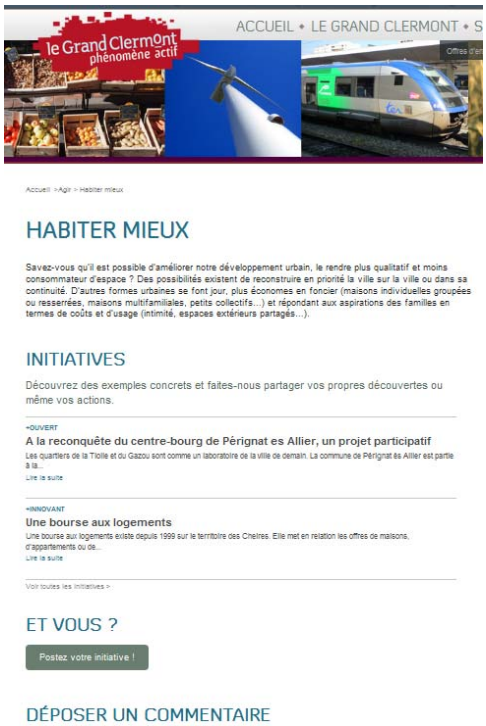

Le Grand Clermont veut amorcer un changement dans la façon d'habiter, de se déplacer ou d'implanter des activités. Il s'agit de s'extraire de la gestion quotidienne, de prendre du recul et de raisonner collectivement à long terme. Cela consiste aussi de s'interroger sur les pratiques individuelles et collectives afin de viser un développement plus durable, économe en espace, en ressource et en énergie.

Aussi, cette rubrique a été conçue comme un espace de dialogue permettant de rassembler les témoignages, échanger les bonnes pratiques, publiques ou privées, individuelles ou collectives, afin de décliner les principes de développement durable à l'échelle d'une métropole (urbanisation, déplacements, biodiversité, économie, culture,…). Les citoyens sont donc invités à partager, via des photos, des vidéos ou des témoignages leurs propres expériences ou leurs idées qui contribuent à façonner une métropole verte.

La rubrique « SCOT »

Cette rubrique s'adresse plus particulièrement aux élus et professionnels en attente d'informations sur le SCOT et l'habitat durable. On y retrouve l'historique du projet et ses enjeux, les 3 documents qui le composent : le rapport de présentation, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) et le DOG (Document d'Orientations Générales).

Par ailleurs, le Grand Clermont a souhaité créer un espace ressource. Par un système de boîtes à outils, cet espace rassemblera sous la forme de guides et de fiches pratiques toute la connaissance accumulée en matière de maîtrise foncière, d'élaboration des documents d'urbanisme, de lancement d'opérations d'habitat maîtrisées (étude de marché, programmation, approche environnementale, concertation, mise en concurrence…)…

6. Premières réactions

« Le Grand Clermont : un site très actif

Le Grand Clermont fait sa révolution numérique avec un nouveau site internet www.legrandclermont.com très moderne, très visuel. Un nouveau site plus visuel, plus grand public a été lancé le 6 février 2012. (…)

Les atouts du nouveau site

- L'aspect visuel : en arrivant sur le site, les images et les animations prennent une place importante pour rendre plus vivant le site, plus simple et plus ergonomique.
- Le côté participatif : l'internaute peut mettre en ligne des photos et vidéos sur la page d'accueil, poster des commentaires aux articles, proposer des initiatives et des expériences.
- Le discours simple : les contenus propos sont à la fois pédagogique et proche des citoyens. »

http://www.philauvergne.fr/2012/03/01/le-grand-clermont-un-site-tres-actif/

Un Conseil de développement renouvelé

1. Du chemin parcouru

Le Conseil de développement du Grand Clermont est né en novembre 2003, en pleine construction du Grand Clermont. Il est composé de représentants des milieux économiques, culturels et associatifs du Grand Clermont.

Pendant près de 10 ans, le Conseil de développement, sous la Présidence du Professeur Laurent GERBAUD, a enrichi les réflexions du Grand Clermont et largement contribué à la construction du Pays ainsi qu'à l'aboutissement de la démarche SCOT. Il s'est autosaisi de sujets précurseurs, comme par exemple, le plaidoyer sur l'ambition métropolitaine du Grand Clermont ou le bureau des temps.

Les remarques du Conseil de développement ont souvent complété les réflexions des élus, voire ont accéléré certains processus. Il avait, par exemple, déploré l'absence de réflexion sur le recoupement des périmètres des Parcs Naturels Régionaux du Livradois Forez et des Volcans et du Pays du Grand Clermont. Une convention a ainsi été signée en 2009 entre ces 3 partenaires. Depuis, cette collaboration n'a pas fléchi et les enrichit chaque jour un peu plus.

De même, le Conseil de développement avait regretté l'absence de relation entre le Grand Clermont et d'autres villes ou d'autres Pays (Combrailles, Lyon, Saint Etienne) : c'est devenu un axe fort du PADD (« un Grand Clermont plus ouvert sur les autres ») et quelques galops d'essai en matière de coopération ont été enclenchés depuis.

La liberté de parole, le débat contradictoire et la diversité des points de vue font la force et la richesse de ce Conseil de développement.

Les Conseils de développement ont été créés par la loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire du 25 juin 1999, dite loi Voynet, afin d'organiser le principe d'un partenariat entre élus, milieux socioprofessionnels et associatifs.

Un Conseil de développement est un organe consultatif, un lieu d'échanges et de propositions sur le devenir d'un territoire et de sa population. Il s'agit d'un espace pour construire une ambition commune aux habitants et aux acteurs organisés du « Pays ».

Ainsi, il apporte une aide à la préparation de la décision publique des élus, à sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation. Il peut s'autosaisir de dossiers ou de toute question qu'il juge nécessaire. Il rencontre les élus du Grand Clermont régulièrement. Il occupe une place de choix pour la diffusion de l'information au sein des milieux professionnels et associatifs, voire auprès de l'ensemble de la population et il reçoit des experts en tant que de besoins.

2. Une nouvelle page d'histoire à écrire

Le Professeur Laurent GERBAUD, pris par d'autres fonctions au niveau national, et après presque 10 ans d'un entier dévouement, a souhaité cesser ses fonctions de Président du Conseil de développement du Grand Clermont.

L'opportunité du retour de **Jean-Marc MONTEIL** en Auvergne s'est alors présentée. Jean-Marc MONTEIL n'est pas en terre inconnue. Il y est né. Il a été Président de l'Université Blaise Pascal. Son parcours professionnel l'a mené à Bordeaux puis à Aix-Marseille en qualité de Recteur d'Académie, à Paris au Ministère de l'Education Nationale comme Directeur Général de l'enseignement supérieur et plus récemment comme conseiller du Premier Ministre.

Jean-Marc MONTEIL
Nouveau Président du Conseil de développement

C'est à la fois son attachement au territoire, sa connaissance pointue du Grand Clermont et son regard critique développé au contact d'autres métropoles qui ont conduit le Président du Grand Clermont, Dominique ADENOT, à le solliciter.

« Ce regard extérieur m'apparaît très utile, à ce moment très précis de l'histoire du Grand Clermont, pour aller au bout de nos ambitions » indique Dominique ADENOT.

« Le SCOT du Grand Clermont a été approuvé le 29 novembre 2011. Il est le fruit d'un travail intense initié en 2006. Et malgré tout, le plus dur reste devant nous pour gagner le pari démographique, conforter la métropole, sans détériorer le territoire. C'est maintenant que tout se joue. Il faut que les acteurs se mettent en ordre de marche.

Sur certains points, nous nous organisons. Un pôle ingénierie se structure pour soutenir les élus dans la mise en œuvre du SCOT (PLU, PLH, projet d'habitat durable). Il est basé sur un binôme Intercommunalité / Pays, à même de décupler une expertise et un savoir-faire sur l'ensemble du territoire. Il implique deux recrutements au sein du Grand Clermont et un référent par Intercommunalité.

Sur d'autres sujets, les conditions de la mise en œuvre du SCOT ne sont pas encore réunies. C'est le cas en matière de coopération métropolitaine. Or, le Conseil de développement peut jouer un rôle de défricheur, de positionnement dans l'espace public, pour bousculer les immobilismes institutionnels. Le Syndicat Mixte du Grand Clermont a mis en place dès sa création, le 18 novembre 2003, un Conseil de développement en vue d'initier un dialogue entre les élus et la société civile.

Nous sommes aujourd'hui à un tournant. En effet, il nous faut, en même temps, réussir la mise en œuvre du SCOT et gagner le défi métropolitain de ce territoire.

Aussi, pour aborder cette nouvelle page de l'histoire du Conseil de développement du Grand Clermont, Jean-Marc MONTEIL a accepté de prendre la succession de Laurent GERBAUD. C'est à la fois sa connaissance pointue du Grand Clermont et son regard critique développé au contact d'autres métropoles qui m'ont conduit à le solliciter.

Parce que le débat naît de la diversité, il convient d'élargir le Conseil de développement à d'autres horizons économiques, culturels ou associatifs. »

3. La vision de Jean-Marc MONTEIL

« Mon parcours professionnel m'a éloigné de l'Auvergne voilà une quinzaine d'années. Cela permet de prendre de la distance, d'appréhender d'autres réalités territoriales, d'autres stratégies d'acteurs. C'est bien sûr propice aux comparaisons. De ce point de vue, j'ai eu des satisfactions très privées, car au fond personne ou presque ne sait que notre région est en pointe dans certains domaines. J'ai également pu mesurer combien nous avions des satisfactions très locales qui ne résistaient pas aux comparaisons nationales.

Evidemment, chaque Région a ses forces et ses faiblesses. Le problème devient plus sérieux lorsque les dimensions sur lesquelles nous avons un temps de retard engloutissent celles pour lesquelles nous avons un temps d'avance. Il se créé alors des représentations erronées. Par exemple, un certain nombre d'acteurs économiques classent l'Auvergne au-delà de la 15ème place dans le rang des régions industrielles alors que, dans les faits, elle se situe entre la 6ème et 9ème place. Ces gens là voient l'Auvergne comme un grand champ de verdure. De même, je me suis insurgé récemment de l'arrivée des trains en gare de Bercy. On m'a répondu que c'était normal pour ville moyenne… de 50 000 habitants.
Ces représentations réductrices et caricaturales nous sont évidemment insupportables. Le plus grave, c'est qu'elles nuisent à notre attractivité et donc obèrent notre potentiel de développement.

Nous possédons aussi des urgences à gérer. A titre d'illustration, Clermont-Ferrand compte deux universités et quatre grandes écoles quand Marseille a su réunir ses trois universités et fusionner ses trois grandes écoles pour créer une école centrale. Si notre dispositif de formation venait à s'affaiblir, les entreprises auraient alors les plus grandes difficultés à recruter des cadres et les besoins de formation tout au long de la vie ne seraient vraisemblablement pas satisfaits.

Aussi, il m'apparaît important d'impulser un exercice de prospective participative porté par le Conseil de développement dans le cadre des missions qui lui sont confiées par les élus. Il s'agira de proposer une vision stratégique, d'identifier les tendances structurantes, les évolutions et les ruptures possibles et de proposer des scénarios opérationnels donc réalistes.

Pour préparer le Grand Clermont aux défis d'un monde de plus en plus ouvert et à sa vocation objective de métropole d'équilibre, l'appel au dialogue et à la coopération organisée entre des acteurs issus d'univers et d'horizons professionnels divers, constituent des éléments de nature à garantir un débat public de qualité.

Ces travaux devront porter l'ambition d'alimenter la réflexion des élus, en même temps que celle d'éclairer leurs décisions dans l'élaboration de la stratégie adaptée à la hauteur des enjeux. »